



Paieement des Cours minerve

Par **oceane22**, le **15/02/2013** à **12:44**

bonjour, je rencontre de gros problemes avec les cours minerve ils ont tout fait pour que je m'inscrive chez eux en me disant qu'il m'aideraient a monter un dossier pour avoir des aides de pole emploi mais que pour que le dossier soit valide il faut que j'ai signé le contrat . aujourd'hui je n'ai pas pu payer mes mensualités de décembre et janvier . pour régulariser la situation je leur demande un arrangement de paiement ils ont catégoriquement refuser je leur proposer carrément de payer la moitié de la somme que je leur doit et que je ne peux vraiment pas plus vu que j'ai 3 enfants et que j'ai a peine de quoi finir le mois ils me répondent qu'ils s'en foutent de ce que j'ai sur mon compte , qu'il n'a jamais été question d'une aide financière avec pole emploi ni aucun organisme et que si je ne paie que la moitié de la somme je finirais tout de meme en contentieux qu'est ce que je dois faire ?je n'est jamais été aussi déprimée j'ai meme pris un travail en rapport avec ma formation pour nous aider un peu mais je n'ai pu prendre qu'un temps partiel pour suivre mes cours et m'occuper un peu de mes enfants quand meme !! ont - ils vraiment le droit de me mettre en contentieux meme si je paie une partie ? c'est pas que je ne veux pas payer c'est que vraiment je peux pas donner plus , merci d'avance pour votre aide